

nelle est que, quand il s'agira de prononcer un verdict contre les hommes qui auraient pu peut-être empêcher l'acte en question, ces honorables députés se trouveront peut-être, par l'expression d'opinion qu'ils ont donnée, s'ils n'ont pas eu des raisons pour la mal liller, se trouveront, dis-je, face à face avec leurs déclarations antérieures.

Je crois avoir lu tous les discours qui ont été prononcés par ces députés, et par d'autres personnes qui se sont occupées de cette question, et je n'ai pas encore vu, dans aucun de ces discours que j'ai lus, l'expression d'opinion de la part d'aucun député de cette Chambre, d'aucun député conservateur, allant à dire que, dans cette enceinte, il voterait pour une motion comme celle qui est présentée par l'honorable député du comté de Québec.

L'honorable député du comté de Québec lui-même, n'a jamais voulu prendre cette attitude, et je sais que, dans l'organe du parti dit Riel ou national à Québec, les premiers écrits sur ce sujet ont été dans ce sens, savoir, que la législature de Québec n'avait rien à faire avec cette question en débat (Écoutez). L'un des principaux représentants de ce mouvement, l'honorable député du comté de Québec, — en même temps un des principaux propriétaires, je crois, du journal *La Justice*, — n'avait pas cette intention. Et je me demande par quelle influence l'honorable député a pu être induit à soumettre à cette Chambre une motion de blâme contre le gouvernement fédéral (Écoutez, écoutez). Je me demande, M. l'Orateur, si le chef de l'opposition n'a pas réussi à séduire notre honorable ami et à le persuader qu'il pouvait régulièrement en agir ainsi ?

Quoiqu'il en soit, je suis prêt à admettre et j'admets parfaitement la bonne foi de l'honorable député du comté de Québec; j'admets sa sincérité; je respecte ses sentiments, et, certes, je dirai plus, qu'il n'y a pas un député dans cette Chambre pour lequel j'ai plus de respect. Mais, je ne crois pas que son attitude soit une attitude régulière, constitutionnelle, une attitude conforme à la ligne de conduite qu'il s'est tracée lui-même, ou que son organe lui a d'abord tracée.

Comment peut-on sérieusement que lorsque l'on a invité certains députés conservateurs de cette Chambre à être présents à des assemblées favorables au mouvement, pense-t-on que si on leur eût dit alors, qu'il s'agissait de préparer les voies à une motion comme celle que l'on veut nous faire adopter aujourd'hui, pense-t-on qu'on aurait eu la coopération de ces députés ? Je dis qu'on ne l'aurait pas eue, et qu'ils n'ont jamais songé qu'on leur demanderait un jour de se prononcer d'une manière aussi inconstitutionnelle ! (C'est vrai).

Quant à ceux, encore une fois, qui ont exprimé leur opinion dans leurs comtés respectifs, je comprends qu'il s'agira pour ces personnes de concilier leur conduite avec leurs promesses, on leur demandera au jour des élections fédérales, de faire connaître les raisons qui auront pu les engager à modifier leur opinion, si tel est le cas. Et je ne puis pas admettre, quelque soit leur attitude prise antérieurement, qu'ils soient obligés de voter pour la motion qui est soumise à la Chambre.

Le parti libéral veut arriver au pouvoir. Il veut avec la question Riel capter les faveurs populaires dans la province de Québec. Il a pu avec ce prétendu cri national séduire un certain nombre de

personnes. Celles-ci ont pu agir la bonne foi; au reste, je ne su s pas appelé à les juger. Mais il y a un trait dans l'histoire que je pourrais mentionner, un trait historique qui ressemble pas mal à ce qui se passe aujourd'hui. Il s'agissait de la guerre des Grecs contre les Troyens. Les Grecs se trouvaient découragés et sur le point de se retirer, et ils ne plus songer à s'emparer de la ville de Troie. Qu'est-il arrivé ? Ils eurent recours à une ruse de guerre. Tout le monde a lu l'histoire de ce célèbre cheval de bois construit par les Grecs, et qu'ils laissèrent sur le rivage. Les pauvres Troyens s'imaginèrent que c'était là un vœu que faisaient les Grecs aux dieux, pour que leur retour fut heureux, et, écoutant la voix insidieuse de Sinon, ils introduisirent le cheval de bois dans la ville. Les Troyens s'imaginaient que le cheval, une fois introduit en dedans des murs, ils auraient surmonté toutes les difficultés, ils auraient vaincu à jamais les Grecs. Mais voilà, tout à coup, que des guerriers en grand nombre sortent des flancs ténébreux du cheval de bois, se répandant à la faveur de la nuit, et détruisent la ville de Troie. De là l'adage: *Timeo danais et dona ferentes*: " il faut craindre les Grecs ju-ques dans leurs présents ! "

Eh bien ! M. l'Orateur, le parti libéral, ou le chef de l'opposition, se présente au parti conservateur avec des présents. Il lui a dit qu'il ne s'agissait que d'un mouvement national, auquel tous les partis étaient conviés, mais au fond de toutes ces belles protestations de dévouement, l'honorable chef de l'opposition ne cache-t-il pas une ruse de guerre ? Ne veut-il pas diviser le parti conservateur, afin de gravir lui-même les degrés du pouvoir et y régner à sa place ?

Il est vrai qu'un certain nombre de personnes, appartenant au parti conservateur, ont pu faire cause commune avec lui dans les démonstrations qui ont eu lieu, mais je suis convaincu qu'elles ne tacteront pas à comprendre quelles sont les véritables intentions du parti libéral, et qu'avant longtemps elles cesseront de coopérer avec le chef de l'opposition et ses amis.

L'on sait, M. l'Orateur, que l'honorable chef de l'opposition a été jusqu'à demander à l'honorable M. Chapleau, un des chefs du parti conservateur de notre province à Ontarionais, de descendre du faite des grands-tours où il était, et que lui, chef de l'opposition, marcherait sous ses ordres comme un de ses fidèles partisans. Mais l'on sait également que cette tentative n'a pas produit l'effet qu'il en attendait. A ses amis maintenant de vanter son dévouement, son patriotisme, son esprit d'abnégation, en consentant à accepter pour chef celui qu'il avait combattu depuis un grand nombre d'années avec tout l'acharnement que le parti libéral apporte quand il s'agit d'attaquer un adversaire. Mais pour ceux qui connaissent le chef de l'opposition et ses antécédents, il est facile de deviner quelle était alors sa pensée.

Mais n'allez pas croire, M. l'Orateur, que j'ai des craintes ou des appréhensions à raison des tentatives faites par l'honorable député du Saint-Hyacinthe.

Non, je vois même dans les rangs de ses propres amis des déflections nombreuses. C'est bien le cas pour lui de dire: Défiez-vous de nos amis.

Il n'y a, pas quo M. Fraser, qui ne s'accorde pas avec M. Mercier, il y a d'autres libéraux qui ont exprimé leur opinion d'une manière bien claire, et

qui ne laisse Permettez-m quelques-un du parti lib

D'abord l qui joue le b éral, c'est conflit et oppositio

Il paraît r rope, au m New-York, cinthe, ou après s'être position dan noncé son " discours d

Il y a dan Blake accer l'agitatio condamnatio de Saint-Hya que le passag

" For the party conflic pose to cons Regina sealc with the blo I have alrea I do not care " the Past's

(Ouvrir les passé rouillé

Ainsi M. B parti avec le truire une pl Regina; il n des liens de Il ne veut pas du passé rou

Peut-on ja gage plus en constance l' M. Blake, de sion ? Je ne preuve dans bre des Com

Lisez ce d aucune contr a prononcé à

Que dit-il ?

Pourquoi t trouve, dans Chambre, qu dont l'intell qu'on aurai prime là un légale. Il s comme avec la question.

M. Blake ver à adopt prends qu'il voulait pas s pour faire pl parti libéral une autre ci devait ce pe